

UNIVERSITÉ DE MONCTON

RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

**PRÉSENTÉ AU
COMITÉ EXÉCUTIF ET
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**PAR LE VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION
ET AUX RESSOURCES HUMAINES**

CEX-200514 ET CGV 200613

NOMINATIONS FAITES PAR LE VRER ET LE VRARH (Pour information au CEX et au CGV)

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH:

CAMPUS DE MONCTON (UMCM)

1. Le professeur **Grant HANDRIGAN** (École de kinésiologie et de loisir) a été nommé directeur du Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine (CRKLVS) pour la période du 15 octobre 2019 au 14 octobre 2022.
2. La professeure **Isabelle VIOLETTE** (Département d'études françaises) a été nommée directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023.
3. La bibliothécaire **Michèle LEBLANC** (Bibliothèque Michel-Bastarache) a été nommée chef de service de sa Bibliothèque pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2023, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
4. La professeure **Julie FORGUES** (Département des arts visuels) a été nommée directrice de son Département pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
5. Le professeur **Thomas HODD** (Département d'anglais) a été nommé directeur de son Département pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
6. La professeure **Denise MERKLE** (Département de traduction et des langues) a été nommée directrice de son Département pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
7. La professeure **Christine PAULIN** (Secteur administration publique et gestion des services de santé) a été nommée directrice adjointe de son Secteur pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2022, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
8. Le professeur **Christophe TRAISNEL** (Secteur science politique) a été nommé directeur adjoint de son Secteur pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2022, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

**MODIFICATION À SABBATIQUE (suivi au rapport CEX-191207)
(Pour information au CEX et au CGV)**

Campus d'Edmundston

Le professeur suivant retire sa demande de sabbatique :

Lacina COULIBALY

École de foresterie

Type B

1er mai 2020 au 31 décembre 2020

Le professeur suivant reporte sa sabbatique :

Stephan WYATT

École de foresterie

Type A

1er juillet 2020 au 30 juin 2021

au

1er janvier 2021 au 30 juin 2021

Campus de Moncton

Le professeur et la professeure suivants reportent leur sabbatique :

Slimane BELBRAOUE

ÉSANÉF

Type A

1er juillet 2020 au 30 juin 2021

au

1er juillet 2021 au 30 juin 2022

Mylène LACHANCE GRZELA

École de psychologie

Type B

1er mai 2020 au 31 décembre 2020

au

1er janvier 2021 au 31 août 2021